

L'an deux mil onze, le **cinq septembre**, à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Philippe POUMAILLOUX, Maire.

Etaient présents : MM. POUMAILLOUX, CREVEL, MOSER, COUSIN, Mme CHABAGNO, BOUQUET, adjoints, Mmes LALOS, REDUREAU, PHILIPPO - MM. GARNIER DUBOIS PASSELAIGUE conseillers.

Absents excusés : Mmes GONCALVES QUILLE, SESBOUE, MM. SAENE, BOUHAMIDI, LEVEAU

Procuration : Mme QUILLE à Mme CHABAGNO

Secrétaire : M. Jacky GARNIER

Convocation et affichage : 31/08/11 **Conseillers en exercice** : 18 **Présents** : 12 **Votants** : 13

Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.

2011/046 – approbation de la modification n°1 du PLU, après la révision totale n°2

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L 123-19 et R 123- 24,

Vu la Délibération du Conseil Municipal de SAINT PAVACE en date du 14 décembre 2010 prescrivant la modification n° 1 après la révision n° 2 du PLU,

Vu l'Arrêté Municipal n° 2011/082 mettant le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme à l'enquête publique du mardi 14 juin 2011 au lundi 18 juillet 2011,

Vu les avis des personnes publiques associées (Chambre d'Agriculture, Conseil Régional, Etat, Conseil Général) suite à la notification de cette modification n° 1 le 5 mai 2011 aux Personnes publiques associées,

CONSIDERANT que ce projet de modification du règlement ne remet pas en cause l'économie générale du Plan Local d'Urbanisme,

Vu l'absence de contestations et de critiques consignées sur le registre d'enquête publique,

ENTENDU le rapport du Commissaire Enquêteur, Monsieur Alain RIBAUT en date du 13 août 2011,

« *Considérant,*

Que le projet respecte la législation en vigueur,

Que les modifications proposées n'apportent aucune modification fondamentale du PLU,

Que ces modifications préservent l'intérêt général,

Qu'il n'il n'y a pas eu d'opposition.

Pour ces raisons, tout en conseillant à la commune de suivre les observations et modifications présentées par la Préfecture et le Conseil Général, de tenir compte des remarques de certains administrés de la Commune de St Pavace,

Je donne un avis favorable pour la modification n°1 du PLU de la commune de St Pavace. »

Vu le compte rendu de la réunion après enquête publique qui s'est tenue le vendredi 2 septembre 2011 à laquelle ont été invitées les Personnes publiques associées et au cours de laquelle les élus ont décidé de préciser les règles en matière de clôtures en zone AUa et de toitures terrasse dans toutes les zones,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le dossier de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

La présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R 123.24 et R 123.25 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal local.

Le dossier de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie de SAINT-PAVACE ainsi qu'à la Préfecture aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

2011/047 – renouvellement du bail commercial du salon de coiffure

Le bail actuel avec la coiffeuse arrive à échéance au 30/09/2011.

En accord avec Mme Efflame, il est proposé de reconduire le bail dans les mêmes conditions, pour 9 ans, avec possibilité de résilier tous les trois ans.

Le loyer annuel de base serait de 3 127.11 €, révisable chaque année en fonction de la variation de l'indice Insee du coût de la construction.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le bail et toute pièce relative à ce contrat, qui sera préparé par le notaire.

➤ **Décisions du Maire**

Prises depuis le dernier Conseil municipal, dans le cadre de ses délégations :

Déclarations d'intention de ne pas aliéner :

2011/016	Vente ROUZIER/MORILLON 15, rue des Pommiers
2011/017	Vente VINCENT/BIDEAU 16, rue du Champ Large
2011/018	Vente SCI LA TOUZARDIERE/BAUDON La Touzardière
2011/019	Vente FILLEUL/ASTEGIANO Le Bois du Breuil
2011/020	Vente Cts BAUDOIN/HONORE 9, allée des Abeilles
2011/021	Vente SCI LA TOUZARDIERE/BAUDON La Touzardière
2011/023	Vente GOUARD/PERRIERE-LORY 12, allée des Pommiers
<i>Contrat :</i>	
2011/022	Contrat maintenance aires de jeux société Positive

➤ **Informations diverses**

▪ **Commission voirie**

- Travaux d'entretien de voirie confiés à HRC débuteront le 12/09
- Rencontre de propriétaires du lotissement communal, opposés à la division des lots
- Chemin piétonnier aménagé par la CDC le long du cimetière et du stade, réalisé par l'entreprise CHAPRON, début octobre
- Commission voirie le 16/09 à 17h pour présentation par Soderef d'une première esquisse de la rue du Monnet

▪ **Commission animation**

- Remerciements de l'association ASSP Cyclo pour la subvention municipale
- Bulletin des associations distribué

Commission bâtiments

- toiture école dernière tranche terminée

- travaux d'entretien et d'isolation à l'école maternelle (classe des moyens et couloir)
- travaux d'entretien de peinture sur poutres, bancs....

Commission familiale et scolaire

- Fête des 10 ans du CME samedi 3/09 avec pose d'une sculpture dans le parc du Dôme
- Rentrée des classes : effectif de 158 élèves, stabilité dans les services périscolaires.

➤ **Prochain conseil municipal le mardi 18 octobre 2011**

Noms des élus	Signatures	Noms des élus	Signatures
Philippe POUMAILLOUX		Patricia LALOS	
Claude CREVEL		Jacky GARNIER	
Michelle BOUQUET		Norreddine BOUHAMIDI	Absent excusé
Anne-Gaëlle CHABAGNO		Odile SESBOÛÉ	Absente excusée
Philippe COUSIN		Elisabeth QUILLE	Absente excusée
Jean-Claude MOSER		Jean-Marie DUBOIS	
Nathalie GONÇALVES	Absente excusée	Philippe SAENE	Absent excusé
Maryse REDUREAU		Marianne PHILIPPO	
Philippe LEVEAU	Absent excusé	Max PASSELAIGUE	